

Les Monuments Historiques Inscrits à l'inventaire supplémentaire

> Le Temple protestant

Construit au XVIII^{ème} siècle, ce temple est entouré d'un cimetière toujours en usage. Situé rue du Temple, à flanc de coteau, sa forme ovale reste une curiosité. Le plan n'est pas à proprement parler elliptique, il serait plutôt en forme de navette arrondie aux façades rectilignes. Les ouvertures des portes et fenêtres se sont arrondies en leur sommet. Le portail s'ouvre au milieu de la façade nord-ouest qui s'arrondit de chaque côté pour donner naissance à deux absides symétriques. L'entrée se fait sous un péristyle (galerie fermée d'un côté par des colonnes et de l'autre par le mur de l'édifice) dont les colonnes sont de style ionique français. Elles portent le fronton triangulaire supérieur. La toiture couverte en ardoises est surmontée de pots à feu couronnant les deux absides. Inscrit à l'inventaire supplémentaire le 19 juillet 1977.



> Les restes des anciennes fortifications de la Ville

Des vestiges subsistent en particulier avenue Victor Hugo. Edifiée dans la seconde moitié du XIV^{ème} siècle, l'enceinte fortifiée était composée d'une courtine de pierre de taille de 8 mètres de haut, d'un circuit de 1500 mètres et à distance quasi égale de 300 mètres de la maison de ville.



Elle comprenait 3 portes principales (porte Chef de Caux à l'ouest, porte Assiquet à l'est et porte Sainte Croix ou Châtel au sud), 2 portes secondaires utiles en temps de paix et 18 tours distantes de 60 à 80 mètres entourées par un fossé d'une largeur de 30 mètres et d'une profondeur de 10 à 12 mètres. Inscrits à l'inventaire supplémentaire le 14 décembre 1928.



> Le «Vieux Logis», rue Vieille Cohue

Maison du XV^{ème} siècle. Dans cette rue habitaient de nombreux bourgeois dont de nombreuses demeures ont disparu. Avant la révolution, le tribunal du bailli tenait audience dans une maison dite «La Cohue du Roy» et bien avant que ne soit ouverte la séance, les plaideurs s'assemblaient dans un jardin voisin «pour conférer ensemble de leurs procès».

Inscrit à l'inventaire le 24 novembre 1926.



> Manoir d'Epaville (XVI^{ème} siècle)

Corps de logis et colombier, cour masure entouré d'un talus planté typique du Pays de Caux. Du temps du seigneur Guillaume Le Post, une chapelle ou un oratoire, construction assez soignée, s'appuyait à l'angle droit, au côté nord de l'habitation. Acheté par l'abbaye en 1649, des modifications



sont apportées à l'édifice : réédification d'un pressoir (1669), construction d'un cellier en pierres de taille, cailloux et briques (1722) et remplacement d'un four en mauvais état et mal situé par un plus éloigné des bâtiments pour le préserver d'un éventuel incendie. Ce manoir était mis à la disposition d'un fermier.

Le colombier octogone de briques roses est rebâti à neuf en 1751. On refait en même temps, sur la façade ouest du manoir, quatre croisées.

Le logis, le colombier ainsi que l'emprise foncière de la cour masure et le talus planté sont inscrits à l'inventaire depuis le 17 décembre 1992.

